



La « pierre aux morts » en 2002 avant la rénovation de la place de la mairie.

LA PIERRE AUX MORTS

Insolites, les « *pierres aux morts* », « *pierres des morts* » ou repositoires, font partie d'une liste impressionnante de vestiges qui faisaient partie intégrante de l'environnement de nos ancêtres.

Au moins trois de ces pierres ont été recensées dans le canton de Villefagnan : une à Brettes ; et deux à Courcôme, la première au bord de la route départementale 27 en filant sur Tuzie, la seconde au carrefour de la route de Charmé avec celle de Magné.

Notons au passage que Marc Leproux signalait en 1959, dans son ouvrage « *Du berceau à la tombe* » quelques pierres à Saint-Maurice-des-Lions en région Confolentaise, à Magnac-sur-Touvre en An-

goumois et à « *Chantemerle* » en Saintonge.

Avant le corbillard, le tombereau : Les corps ont été longtemps transportés sur des perches, sans cercueil, avant d'être posés sur un tombereau. La distance entre les bourgs et leurs villages ne facilitait pas le déroulement des enterrements. Les chemins n'étaient pas goudronnés, et les pluies hivernales compliquaient les déplacements du convoi mortuaire. Aussi, le curé, accompagné des enfants de chœur, préférait attendre l'arrivée du corps à l'entrée du bourg où campait la pierre aux morts.

A l'arrivée du convoi, le cercueil y était déposé. La famille soufflait quelque peu, le curé bénissait le corps. Le prêtre, après avoir fait le signe de la Croix sur le cercueil, disait : « *Que le Seigneur, lumière pour ceux qui gisent dans l'ombre de la mort, guide nos pas sur le chemin de la paix*⁵ ».

Puis avait lieu la cérémonie de « *la levée du corps* ». Les porteurs se saisissaient de la bière à bras ferme et derrière le curé, suivis du cortège, s'élançaient vers l'église éloignée d'environ 300 mètres. Dans certaines paroisses, le curé se rendait au domicile du défunt et précédait le cortège.



Un petit patrimoine protégé :

Personne ne se souvient de l'époque de la « *pierre aux morts* » à Brettes. Jean Flaud dit le Tanneur⁶, enfant de chœur vers 1928, précise qu'il existait déjà un corbillard.

Il y avait sans doute des pierres aux morts dans la plupart des paroisses de la Charente, au moins dans celles dont l'église desservait plusieurs villages éloignés, comme à La Magdeleine, ou à Empuré.

A Brettes, face à la menace de voir disparaître cette pierre, le maire, René Gallais a pris la bonne initiative de la faire déplacer devant l'église.

PASCAL BAUDOIN

⁵ Sefco, Aguiane, juillet-août 1988.

⁶ Surnom officiel de ses aïeux